

Bulletin du service d'information ☺

de l'Association Clos et Village de Dampierre-en-Yvelines (www.acvdy.fr)

Informations que vous avez peut-être eues, ou pas...(11 mars 24)

ENQUETE PUBLIQUE SDRIF-E

Une enquête publique "sur le projet de Schéma Directeur de la Région Ile-de-France - Environnemental (SDRIF-E)" est sur le point de se terminer.

Nous pensons que les enquêtes publiques ne reçoivent pas toujours la publicité qu'elles méritent.

Pendant l'été 2022, une enquête publique concernant le "Projet de réhabilitation du parc du Domaine de Dampierre-en-Yvelines (78)" a eu lieu, avec des permanences du commissaire enquêteur à la mairie de Dampierre. Mais, personne n'est venu voir le commissaire ! Dans son rapport il indique :

"La mise à disposition du dossier d'enquête publique et le recueil des observations se sont déroulés selon les modalités de l'arrêté d'organisation. Le registre et le dossier d'enquête publique étaient disposés dans la salle du conseil municipal dans de très bonnes conditions.

Mais le registre et l'adresse mail sont restés vierges durant toute la durée de l'enquête.

J'ai reçu uniquement la visite de Mme Le Maire de Dampierre-en Yvelines durant la seconde permanence. Seul un courrier émanant du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse a été reçu au siège de l'enquête le mardi 12 juillet 2022."

En ce qui concerne le SDRIF-E, un exemplaire de l'affiche officielle est, depuis peu, bien visible Grand Rue en contre-bas de la mairie. On apprend qu'il restent encore des possibilités de rencontrer les membres de la commission d'enquête mercredi 13 après-midi à Versailles et vendredi 15 matin à Rambouillet.

Mais, surtout, on voit qu'un registre numérique (site web) existe où l'on peut se renseigner et voir et déposer des avis, comme pour le projet de PLU à Dampierre, où les contributions ont été nombreuses.

<https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>

<https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e/documents>

<https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e/voir-les-avis>

<https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e/deposer-son-observation>

L'ACVDY regrette de ne pas avoir été en mesure de transmettre ces informations en début d'année.